



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

FLUID GREEN

ETIQUETTE DU PRODUIT

ETIQUETAGE (D'USAGE OU CE):

Phrases de risque	Aucune
Conseils de prudence	Aucune
Autres	Contient du sulfonate de calcium. Peut déclencher une réaction allergique.
ETIQUETAGE TRANSPORT:	Non réglementé.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit	FLUID GREEN
Utilisation Commerciale	Lubrifiant pour transmissions, systèmes hydrauliques et freins immergés pour équipements agricoles.
Fournisseur	UNIL OPAL Z.I. Clos Bonnet - Boulevard Jean Moulin B.P. 88 49403 SAUMUR Cedex - FRANCE Tél: 02.41.40.18.40 Fax: 02.41.50.52.43 capo.f.frederic@unil-opal.fr
N° d'appel d'urgence	- 01.40.05.48.48 - Centre Anti-Poisons de Paris Hôpital Fernand WIDAL 200, rue du Faubourg St-Denis - 75475 PARIS Cedex 10 - 04.72.11.69.11. - Centre Anti-Poisons de LYON Hôpitaux de LYON Bât.A - 162, avenue de Lacassagne - 69424 LYON Cedex 3 - 04.91.75.25.25 - Centre Anti-Poisons de MARSEILLE Hôpital SALVATOR 249, bd de Sainte-Marguerite - 13274 MARSEILLE Cedex 9 - ORFILA: 01.45.42.59.59

VOIR COORDONNÉES LOCALES EN FIN DE FICHE

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

RISQUES SPECIFIQUES : Aucun à notre connaissance, en usage normal.

PRINCIPAUX SYMPTOMES : Ne devrait pas présenter de dangers graves dans des conditions normales d'utilisation.

RESUME DES CONSIGNES EN CAS D'URGENCE : En cas d'atteinte de la peau par un jet sous haute pression, il y a risque

d'introduction dans l'organisme ; le blessé doit être transporté en milieu hospitalier, même en l'absence de blessure apparente. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter un médecin ou transporter en milieu hospitalier. Communiquer les indications portées sur l'étiquette de danger.

PRINCIPAUX DANGERS : (Voir chapitres 11 et 12)

Effets néfastes sur la santé

Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation.

Effets néfastes sur l'environnement

L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer des dermatoses. L'huile usagée peut contenir des impuretés nocives.

A probablement un potentiel élevé de bioaccumulation. La réglementation interdit le rejet des huiles et lubrifiants dans l'environnement.

Dangers physico-chimiques

N'est pas classé inflammable mais est combustible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

PREPARATION :

Nature chimique

Produit à base d'huiles végétales.

Composants contribuant aux dangers	N°. CE	N°. CAS	Concentration	Symbole	Risques
Sulfonate de calcium			<1 %	Xi	R-43
Zinc alkyldithiophosphate	272-028-3		<2 %	Xi ,N	R-38, 51/53

VOIR SECTION 16 POUR DES EXPLICATIONS RELATIVES AUX PHRASES R

Commentaires sur la composition

Composants contribuant aux dangers:

Sur la base des informations disponibles, les autres composants de la préparation ne devraient pas apporter de propriétés dangereuses au produit.

Impuretés contribuant aux dangers:

Aucune à notre connaissance, en usage normal.

4. PREMIERS SECOURS

EN CAS DE TROUBLES GRAVES APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE

INFORMATIONS EN CAS DE:

Généralités

INSTRUCTIONS POUR LE MEDECIN :

En cas d'incident, traiter symptomatiquement.

Une aspiration dans les poumons peut provoquer une pneumopathie d'origine chimique.

Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses.

Inhalation

En cas d'étourdissements ou de nausées, emmener la personne à l'air frais.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin ou hospitaliser.

Ingestion

Aucun traitement spécial n'est généralement nécessaire. Ne pas faire vomir pour éviter les risques d'aspiration dans les voies respiratoires.

Contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas d'atteinte de la peau par un jet haute pression, il y a risque d'introduction dans l'organisme. Le blessé doit être transporté en milieu hospitalier même en l'absence de blessure apparente.

Contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, en écartant les paupières, pendant au moins 15 minutes et consulter un spécialiste.

Aspiration

Si on soupçonne qu'il y a eu aspiration dans les poumons (au cours de vomissements par exemple), transporter d'urgence en milieu hospitalier.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	POINT D'ECLAIR : 256°C selon la norme NF T 60-118 Appropriés: Mousse et poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone, sable et terre peuvent être utilisés pour les incendies limités uniquement.
Dangers spécifiques	Déconseillés: Jet d'eau. L'utilisation d'extincteurs au Halon sera évitée pour des raisons liées à l'environnement. Il est probable que la combustion produise un mélange complexe de gaz et de particules en suspension dans l'air, comprenant du monoxyde de carbone, des oxydes de soufre, d'azote, de phosphore, de calcium, de zinc, de magnésium et des composés organiques et inorganiques non identifiés. Leur inhalation est très dangereuse.
Protection des intervenants	Port obligatoire d'un appareil respiratoire isolant en raison de l'abondance des fumées et des gaz dégagés.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

	PROTECTION INDIVIDUELLE: En fonction des risques d'exposition porter des gants, des lunettes, des bottes et des vêtements imperméables aux hydrocarbures.
	PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : Concevoir les installations et prendre toute mesure nécessaire pour éviter la pollution des eaux et du sol. Protéger les égouts des déversements possibles afin de minimiser les risques de pollution. En cas d'épandage, prévenir les autorités compétentes lorsque la situation ne peut pas être maîtrisée rapidement et efficacement. Protéger les zones sensibles en matière d'environnement ainsi que les ressources en eau.
Précautions individuelles	Eviter le contact avec : - la peau. - les yeux.
Méthodes de nettoyage	Récupération : Déversement limité : Absorber le liquide avec du sable ou de la terre. Recueillir et placer dans un récipient approprié, portant une indication claire, pour une élimination conforme aux réglementations. Déversement important : Empêcher tout écoulement par une barrière de sable, de terre ou de toute autre matière permettant de retenir. Récupérer directement le produit ou avec l'absorbant. Éliminer comme pour déversement limité. Élimination : Remettre les matières souillées à un ramasseur agréé. Éliminer les déchets dans les conditions autorisées par la réglementation.
Prévention des risques secondaires	Lavage des surfaces souillées en prenant soin de ne pas contaminer le milieu naturel.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION	Conseils d'utilisation: Eviter le contact avec les agents oxydants forts. N'utiliser que des récipients, joints, tuyauteries...résistant aux hydrocarbures.
---------------------	--

Prévention de l'exposition des travailleurs

Assurer une ventilation suffisante en cas de risque de formation de vapeurs, brouillards ou aérosols.
 Adopter toute mesure permettant de réduire les risques d'exposition.
 Lorsque le produit manipulé est conditionné en fûts, porter des chaussures de sécurité et utiliser un matériel de manipulation approprié.
 Tenir à l'écart des matières combustibles.
 Conserver le produit à l'écart des aliments et des boissons.

Prévention des incendies et des explosions

Les emballages vides peuvent contenir des vapeurs inflammables ou explosives.
 Les chiffons imprégnés de produit, le papier ou les matières utilisées pour absorber les déversements présentent un danger d'incendie. Eviter qu'ils ne s'accumulent. Les éliminer immédiatement et en toute sécurité après utilisation.

Précautions

Afin de réduire le risque d'incendie, concevoir les installations pour éviter :

- les projections accidentelles de produit (par exemple, rupture de joint) sur des carter chauds et des contacts électriques.
- les fuites accidentelles d'huile d'un circuit sous pression se traduisant par des jets finement pulvérisés inflammables (la limite inférieure d'inflammabilité du brouillard d'huile est atteinte pour des concentrations de l'ordre de 45 g/m³).

Les contacts prolongés et répétés avec l'épiderme peuvent provoquer des affections cutanées favorisées par des petites blessures ou des frottements avec des vêtements souillés.
 Eviter les projections.
 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.
 N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant.
 Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage.
 Ne pas respirer les vapeurs, fumées, brouillards.
 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

STOCKAGE**Mesures techniques****Conditions de stockage**

Voir recommandations ci-après.

- recommandées :

Stocker à température ambiante à l'abri de l'eau, de l'humidité, de la chaleur et de toute source d'ignition. Conserver les récipients fermés en dehors de l'utilisation.
 Concevoir les installations et prendre toute mesure nécessaire pour éviter la pollution des eaux et du sol.

- à éviter : Le rayonnement solaire direct, toute source de chaleur et les agents oxydants forts.

Le stockage soumis aux intempéries. Température de stockage : Ambiante.

Matières incompatibles**Matériaux d'emballage**

Réactions dangereuses avec les agents oxydants forts.

- Recommandés:

N'utiliser que des récipients, joints, tuyauteries... résistant aux hydrocarbures.

Conserver de préférence dans l'emballage d'origine, dans le cas contraire, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage.

- Déconseillés:

- PVC.

AUTRES CONSEILS : Les récipients de polyéthylène ne seront pas exposés à de hautes températures en raison des risques de déformation.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique	Utiliser une ventilation locale par extraction d'air, s'il existe un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou d'aérosols.
Protection respiratoire	Non requis normalement. Si les brouillards ne peuvent être contrôlés, un appareil respiratoire muni d'une cartouche pour vapeurs organiques combiné à un pré-filtre à particules sera utilisé.
Protection des mains	Gants imperméables et résistants aux hydrocarbures. Utiliser des gants en Nitrile et caoutchouc de butyle.
Protection des yeux	Lunettes en cas de risque de projections.
Protection de la peau et du corps autre que les mains	Limitier toute forme de contact avec la peau. Porter une combinaison pour réduire la contamination des vêtements du personnel. Faire blanchir régulièrement les combinaisons et sous-vêtements. Selon nécessité, écran facial, bottes et vêtements imperméables aux hydrocarbures, chaussures de sécurité (manipulation de fûts).
Mesures d'hygiène du travail	Eviter le contact prolongé et répété avec la peau, spécialement avec les huiles en service ou usagées. Se laver les mains avant de manger ou de boire. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau en écartant les paupières pendant au moins 15 minutes et consulter un spécialiste.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	Liquide à température ambiante
Couleur	Donnée non disponible.
Odeur	Légère.
Masse volumique	903 kg/m ³ à 15 °C - 877 kg/m ³ - 15°C
pH	N/A
Point d'éclair	256 °C selon la norme NF T 60-118. selon la norme NF T 60-118.
Température d'auto-inflammation	> 250 °C (ASTM E-659). Cette valeur peut être notablement abaissée dans des conditions particulières (oxydation lente sur milieux fortement divisés...).
Limite d'inflammabilité - inférieure (%)	1 % (v/v)
Limite d'inflammabilité - supérieure (%)	10 % (v/v)
Températures spécifiques de changement d'état	Point d'écoulement : - 40°C (NF T 60-105)
Pression de vapeur	Négligeable dans les conditions normales de stockage, manipulation et utilisation.
Solubilité	- Dans l'eau : Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible.
Viscosité	50,2 mm ² /s à 40 °C. - 10,6 mm ² /s à 100 °C.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Produit stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.
Conditions à éviter	La chaleur (température supérieure au point d'éclair), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique...
Matières à éviter	Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Il ne devrait pas se former de produit de décomposition dangereux durant un stockage normal.
La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO₂, hydrocarbures variés, aldéhydes, etc.. et des suies.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

BASES D'EVALUATION:

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit.
L'information fournie est basée sur la connaissance des composants et sur la toxicologie de produits similaires.
Les informations ci-après s'appliquent à : - (H): l'homme - (A) : l'animal - (O) : l'homme et/ou l'animal

TOXICITE AIGUE - EFFETS LOCAUX**Inhalation, commentaires:**

Inhalation (O)
Pas de données disponibles
EFFETS LOCAUX : Inhalation (H)
De fortes concentrations de vapeurs ou d'aérosols pourraient être irritantes pour les voies respiratoires et les muqueuses.

Contact avec la peau

DL 50 > 2000 mg/kg

Contact avec la peau (A)

Contact avec la peau, commentaires:

EFFETS LOCAUX : Contact avec la peau (O)
Probablement légèrement irritant.

Contact avec les yeux, commentaires:

EFFETS LOCAUX :
Contact avec les yeux (O) Probablement légèrement irritant.

Ingestion

DL 50 > 2000 mg/kg

Ingestion, commentaires:

Ingestion (A)

TOXICITE CHRONIQUE OU A LONG TERME**Inhalation**

Inhalation (H)
Les vapeurs et les aérosols peuvent être irritants pour les voies respiratoires et les muqueuses.

Contact avec la peau

Contact avec la peau (H)
Des lésions cutanées caractéristiques (boutons d'huile) peuvent se développer à la suite d'expositions prolongées et répétées au contact de vêtements souillés.

Sensibilisation

* Contact avec la peau (O) :
Renferme moins de 1 % d'additifs qui, à l'état pur peuvent entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Cancérogénèse

Cancérogénèse (A)
N'est pas considéré comme présentant des risques de cancérogénèse.

Mutagenèse

Mutagenèse (A)
N'est pas considéré comme présentant de risque mutagène.

Informations médicales

AUTRES DONNEES :
Les huiles usagées peuvent contenir des impuretés nocives qui se sont accumulées durant l'utilisation.
La concentration en impuretés dépend de l'utilisation, mais elle peut provoquer une irritation croissante de la peau et des yeux et présente des risques pour la sécurité et l'environnement lors de l'élimination.
Toute huile usagée sera manipulée avec précaution, afin si possible, d'éviter les contacts avec la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

BASES D'EVALUATION:

L'information fournie est basée sur la connaissance des composants et sur l'écotoxicologie de produits similaires.
Le produit est liquide dans la plupart des conditions de

	l'environnement.
Commentaires sur l'écotoxicité	Mélange faiblement soluble dans l'eau. Le produit devrait être pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques, CL/CE50 > 100 mg/l. Peut se déposer et engluier physiquement les organismes aquatiques. La valeur CL/CE50, énoncée comme la quantité nominale du produit, a nécessité de préparer un test sur l'extrait aqueux.
Mobilité	SOL : - le produit sera adsorbé aux particules du sol et ne sera pas mobile. EAU : Flotte à la surface de l'eau.
Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable.
Persistance et dégradabilité	Biodégradable à 85 % La plupart des constituants devraient être naturellement biodégradables mais certains composants du produit peuvent persister dans l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

	Elimination du produit : Comme pour l'élimination des déchets.
Elimination des déchets	La seule méthode autorisée en France est la récupération par un ramasseur agréé et la régénération ou le brûlage dans une installation agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable pour un traitement satisfaisant des huiles usagées. Ne pas contaminer le sol ou l'air avec des huiles usagées.
Elimination des emballages souillés	Vider complètement le récipient. Après vidange, aérer dans un endroit sûr, loin des étincelles et du feu. Remettre à un éliminateur agréé.
Textes réglementaires	La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du Code de l'Environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L.541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Elimination des déchets et récupération des matériaux).

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N°ONU	Non concerné
Généralités	- Non concerné.
ROUTE (ADR)/RAIL(RID)	
Classe	Non dangereux d'après la classification ADR.
FLUVIAL (ADNR)	
MER (IMO/IMDG)	
Classe	N/R
AIR (OACI/IATA)	
Classe	N/R

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

	Pas de symbole.
Phrases de risque	Aucune
Conseils de prudence	Aucune
Autres	Contient sulfonate de calcium. Peut déclencher une réaction

allergique.

RÉGLEMENTATION FRANÇAISE

Code du travail

Surveillance médicale spéciale : Art. 241-50, arrêté du 11.07.1977

Autres

* Nomenclature des rejets (voir ° 13) :
C173

16. AUTRES DONNÉES

Explications relatives aux phrases R, partie 2

Conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006.

Les chapitres suivants ont été modifiés : 1,2,3

R-38 Irritant pour la peau. R-43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R-51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Restrictions d'emploi

Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé l'avis des services techniques UNIL - OPAL.

Date de révision:

2008-07-08

Annule et remplace la fiche du:

2006-12-11

LES MODIFICATIONS EFFECTUÉES SUR LES DERNIÈRES FDS SONT SIGNALÉES PAR LE SIGNE *.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

"L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison des textes autres que ceux cités."